

sing its status as an intersubjective discipline » (3).

Jusqu'ici, les développements esquissés ci-dessus n'ont guère trouvé d'échos dans les Facultés de Lettres. En général, on continue à transmettre l'héritage littéraire et ses valeurs comme par le passé. Comment la littérature est-elle définie dans ce contexte ? Les critères utilisés sont-ils d'ordre esthétique ou éthique, ou mixtes ? Au cours de l'histoire, on peut constater que les gens n'ont jamais été d'accord sur la définition de la littérature. Les critères formels ont changé et ont été révisés si souvent qu'il est

impossible de les voir autrement que comme arbitraires. Les études des littératures appartenant à d'autres continents sont là pour le confirmer.

Dans ces circonstances, il est recommandable de séparer, dans la mesure du possible, les études et l'évaluation. Or, l'usage de normes inflexibles de qualité à la suite de Welles ne s'accorde pas avec ladite approche. Dans nos universités, les valeurs littéraires occidentales ont trop longtemps été considérées comme universelles. Jusqu'aux années soixante, les encyclopédies et les anthologies se sont, au sujet de

la littérature universelle, principalement limitées à la description et au choix de textes d'œuvres littéraires occidentales. La littérature africaine en est absente ou n'occupe qu'une place des plus modestes. De plus, cette place est le plus souvent due à l'idéologie de la francophonie. Cela vaut aussi bien pour les anthologies que pour les programmes universitaires. Les rares exceptions ne font que confirmer la règle.

Mineke Skipper
Université Libre d'Amsterdam

Réflexions sur le colloque de Bordeaux.

Un groupe de chercheurs a créé en France un nouvel organisme, l'Association pour l'étude des littératures africaines(1) « Apela ». L'Apela a organisé son Assemblée Générale au cours du premier colloque international « Littératures africaines et enseignement » à l'Université de Bordeaux III, sous l'égide du Centre d'Etudes Littéraires Maghrébines, africaines et antillaises (Celma), organisé par Jack Corzani et Alain Ricard.

Le Président Wauthier a esquissé rapidement les buts de cette nouvelle association, soulignant le fait que la littérature, par une meilleure connaissance de l'autre, aide à lutter contre le racisme. Le Président de l'Ala, Hédi Bouraoui, a présenté ses meilleurs vœux de succès à cette nouvelle association française, et indiqué que l'Ala serait toujours prête à collaborer étroitement avec les collègues européens.

D'autres messages de félicitations ont été adressés par le Secrétaire Général de l'Adilina(2), Pierre Debarge.

Cette nouvelle association, dont le Président est Jacques Chevrier, a pour but la promotion et la diffusion des littératures négro-africaines de langue française, ainsi que la résolution des problèmes techni-

ques qui entravent la circulation du livre dans le sens sud-nord, nord-sud et sud-sud. Puis ce fut le tour de Mwatha Ngalasso, Vice-Président de l'Aelia (Association d'Etudes Linguistiques Interculturelles Africaines), d'Adrien Huanou, Vice-Président de l'Ircla (Association Internationale pour la Recherche en Civilisation et Littératures Africaines) de présenter ses vœux à l'Apela. Ainsi plusieurs associations en France et en Afrique ont manifesté leur intérêt et leur souhait de collaboration avec l'Apela.

Quant au colloque lui-même, nous aimerions surtout souligner quelques-unes des problématiques qui sont constamment apparues dans les discussions. D'abord, le problème des manuels : il existe une carence énorme dans ce domaine tant en Afrique que dans les pays européens. On y remédie par la publication d'anthologies, telle que celle de Mohamadou Kane,

Doyen de l'Université de Dakar, ou des collections publiées par les maisons Hatier ou Nathan.

Il n'existe cependant point de consensus quant au choix des textes à étudier.

Il existe aussi une dichotomie entre littérature écrite et littérature orale. Un équilibre entre l'enseignement de ces deux littératures est souhaitable pour que les pays africains disposent de tout leur héritage.

Il y eut des discussions passionnées et passionnantes sur les différentes approches d'un roman, d'une pièce de théâtre ou d'un poème africain. La plupart des africanistes du continent semblent ouverts à une approche socio-politique rendant compte des thématiques diverses qui reflètent une société donnée. Mais l'on ne prend pas suffisamment en compte de nouvelles formes romanesques, de nouvelles esthétiques qui semblent s'esquisser chez les jeunes romanciers, tels que Sony Labou Tansi. Puis, les critiques européens, et particulièrement français, semblent s'intéresser à la saisie poétique des œuvres africaines, à savoir, mettre en relief les nouvelles formes, tout en tenant compte de l'apport linguistique et social des ces œuvres.

(1) Président : Claude Wauthier, vice-présidents : Jean-Michel Massa, Denyse de Saivre, Secrétaire général : Bernard Mouralis, Adjoint : Jacques Chevrier, Trésorier : Alain Ricard, Adjointe : Virginie Coulon - Siège social, 100 rue de l'Université 75007 Paris.

(2) Association pour la Diffusion des Littératures Négro-Africaines. Siège social : 24, rue d'Enghien 75010 Paris.

Ainsi le critique ne doit-il pas fonctionner en vase clos dans le domaine formel, mais rendre compte de tous les échos culturels et originaux de l'œuvre. Une partie de la discussion fut centrée sur les romans dits « coloniaux », où la représentation de l'Afrique est souvent exotique, contradictoire. Il existe une dichotomie entre l'Afrique imaginée menant à un contre-exotisme dans la recherche du bon sauvage, par exemple, ou, comme chez Michel Leiris, à la recherche de soi-même, et l'Afrique réelle.

Il fut question des littératures nationales. Pour Fanon, par exemple, la nation était équivalente à la notion de continent. Pour d'autres, il s'agit d'Etats séparés. Pour certains, la conception nationale est équivalente à une conception patrimoniale. Il existe donc une certaine contradiction à ce sujet. L'Etat est-il pertinent comme découpage d'une littérature? Les cultures sont-elles contenues dans les frontières actuelles? Que mettre dans les littératures nationales: oralité, écriture transcrite, littérature française, etc.? D'autres ont suggéré qu'il fallait considérer la littérature africaine dans son ensemble et abattre les cloisonnements. Quoiqu'il en soit, il y a une carence d'outils et de pédagogie. Pédagogie qui devrait rendre compte du clivage qui existe et qui existera toujours entre l'art écrit et l'art oral. Il s'agit de voir dans ces deux arts une sorte de continuité. Si pour Albert Gérard cet art oral remplit toutes les fonctions, il n'en présente pas moins une faiblesse du fait même de sa petite portée. Cet art oral sera condamné à disparaître si les moyens de le transcrire n'existent point. Mais la plupart des écrivains africains sont obligés d'écrire dans une langue étrangère. Il se forme alors une langue « romane » qui est un facteur historique et qui présente des difficultés du point de vue de son contenu. Parfois il change et transforme le français dans un « bon » sens, parfois il le transforme dans un « mauvais » sens: Pour Albert Gérard, « ce mal écrire n'est pas un germe de ce que sera une langue future ».

Rappelons cependant qu'à chaque langue équivalait une vision du

monde, que chaque langue permet de faire entrevoir un arrière-plan culturel qui l'a suscité. Comme l'a dit quelqu'un, « la langue est la leur, mais le chant est le nôtre ». Si les problèmes linguistiques soulevés n'ont pas été résolus, il en fut de même du type de manuel qu'il faudrait adopter pour l'enseignement des textes africains. De tous les pays africains, il semble que le Cameroun soit à l'avant-garde de l'enseignement des littératures africaines sur le continent africain. Cet enseignement tant sur le plan universitaire que sur le plan secondaire, semble couvrir tous les domaines de la littérature africaine dans son ensemble. On fit remarquer que ce n'est que dans les années 68-70 que les experts ont recommandé la parité dans l'enseignement de la littérature africaine, à savoir deux heures de littérature africaine, deux heures de littérature française et une heure de langue et d'exercices linguistiques pour les deux littératures. Mais il fallut attendre 1980 pour que la disproportion toujours en faveur de la littérature française soit minimisée et que l'équilibre soit atteint. D'autre part, il est à remarquer que la prose est toujours un genre privilégié par rapport à la poésie. En matière de littérature orale, on a remarqué que si cette dernière n'occupe pas la place qui lui revient, c'est surtout par manque de formation des professeurs et aussi par manque de méthodes pédagogiques pour son enseignement, surtout au niveau du secondaire.

Les problèmes ont été posés. On a signalé que tout venait d'Europe et que tout se réalisait matériellement et financièrement en Europe. Il y aurait, semble-t-il, un effort à faire pour « décoloniser la littérature africaine ». L'importation du livre a baissé de 40 à 50%, actuellement au Nigéria à cause de la crise. Il faudrait d'une manière urgente, développer l'édition en Afrique, créer des revues qui puissent faire autorité, lutter contre la censure et instaurer au sein même du continent africain la relève de tout ce qui concerne l'édition.

Hédi Bouraoui
Strong College, York University
Toronto, Canada

Le colloque

La présence d'un Australien au Colloque de Bordeaux ne manquait pas d'intriguer quelques-uns: dans l'esprit de beaucoup de Francophones (européens ou africains), l'Australie, à la suite de l'Afrique, est récemment passée de l'inexistence au statut de l'exotique. Ma présence révélait peut-être simplement un indice de solidarité internationale des préoccupations intellectuelles, ainsi que de la formidable évolution des mentalités vis-à-vis des littératures africaines. En effet, au moment même où l'enseignement de celles-ci gagnait enfin droit de cité en Afrique et en France, un modeste programme du même genre démarrait sous ma responsabilité à l'Université de Sydney.

Trois constatations d'ordre général me paraissent résumer l'orientation globale de ces journées si riches en matière à réflexion:

- La très grande majorité des communications s'appliquait surtout à la description précise d'une situation de fait: les programmes en vigueur dans tel pays ou à telle université, la nature des réformes préconisées ou en cours, les politiques officielles, les difficultés d'application de celles-ci, le nombre d'élèves concernés par telle situation, les documents et outils de travail disponibles ou souhaités, etc. On a eu ainsi la possibilité d'avoir une large information, grâce aux analyses de chercheurs intimement concernés, sur un vaste éventail de situations prédominant en Afrique lusophone, anglophone, francophone, en Europe, au Canada. Cette masse d'informations a constitué l'un des points forts du colloque.

- Bien que chacun ait eu soin de marquer une insatisfaction relative devant l'état actuel des choses (normal: un colloque où l'on ne ferait que se féliciter des progrès accomplis serait un non-sens), on